

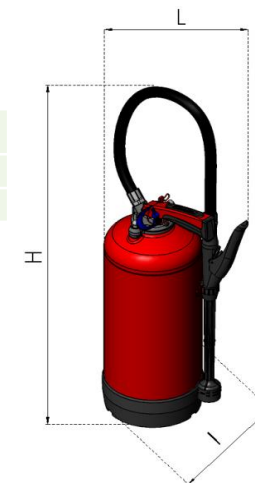


Modèle	N° NF	Agent extincteur	T° Fonctionnement	Foyers types (1)
E6A15 FF	EA6 170 956	6 L : 5,91 l eau + 0,09 l additif sans fluor en flacon	+5°C/+60°C	13 A - 183 B
E9A1 FF	EA9 170 957	9 L : 8,91 l eau + 0,09 l additif sans fluor en flacon	+5°C/+60°C	21 A - 233 B

Liste des caractéristiques certifiées et agents extincteurs adéquats : voir liste sur : <https://cdn.afnor.org/download/produits/FR/NF074.pdf>



AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint Denis Cedex
Site internet : <http://www.marque-nf.com>
Email : certification@afnor.org



Volume (litre)	8 l	11 l
Longueur (L)	280	280
Largeur (I)	180	180
Hauteur (H)	690	780
Année de fabrication	Marquage avec année de fabrication au dos	



EXPLICATION DE LA NATURE DES FOYERS



(1) Efficace sur feux de matériaux solides :
Ex : 34 A, foyer type constitué de 14 niveaux de barres de bois (largeur fixe 0,5m, longueur 3,4m) enflammées.

(1) Efficace sur feux de liquides ou solides liquéfiés :
Ex : 233 B, foyer type constitué de 233 litres (1/3 fond eau, 2/3 d'agent hydrocarbure) enflammés
Placés dans un bac métallique circulaire de surface 7,32 m².

MISE EN SERVICE ET LIMITE D'EMPLOI



1. Enlever la goupille de sécurité
2. Appuyer sur le levier de commande
3. Presser la gachette et diriger le jet sur la base des flammes

Matériel chargé destiné exclusivement à l'usage d'extinction pour les feux indiqués.

Se reporter aux instructions figurant sur l'appareil

Utilisation sur courant électrique
Utilisable sur tension électrique inférieure à 1000 V
Tenir le diffuseur à plus de 1 m du conducteur électrique
Eviter tout contact de la lance avec le conducteur électrique

PRECAUTIONS PARTICULIERES

Ne pas soumettre à des chocs ou heurts violents
Ne pas exposer l'appareil à une source de chaleur
Ne pas démonter
Ne pas exercer une action mécanique ou thermique sur l'appareil
Ne pas réparer, usiner, souder, percer, meuler le récipient

*Certifié avec support transport et mural

La marque NF appliquée aux extincteurs, c'est l'assurance d'une qualité constante vérifiée par tierce partie s'appuyant sur un réseau de compétences de professionnels.

Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (Système de Management de la Qualité du titulaire, contrôle des productions, audits et essais de surveillance...) elle apporte à l'utilisateur final toutes les garanties de conformité des produits certifiés.

La marque NF - EXTINCTEURS atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF 074.

Pour qu'un extincteur puisse, dans le temps, assurer sa pleine efficacité, il faut qu'il soit installé correctement, vérifié et entretenu périodiquement. Il doit être maintenu en bon état de fonctionnement conformément aux normes et règles techniques en vigueur.

Ces marques attestent :

- La conformité à la directive équipements sous pression 2014/68/UE,
- La conformité aux règles de certification NF extincteurs et à la norme EN 3-7+A1, son aptitude à l'emploi et son efficacité à éteindre les feux.
- Les valeurs des caractéristiques énoncées dans cette fiche.
- La prise en compte de la norme NF S 61-919 lors de la conception des produits.

DIRECTION GENERALE BP 9 - 01121 Montluel cedex - France
Tél : +33 (0)4 72 25 33 00

contact@desautel.fr - www.desautel.fr

Conçu & Fabriqué en
France

DONNEES DU FABRICANT		
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Ensemble type PED 138 (Ø 170) Appareil sous pression au moment de l'emploi		
Volume réservoir (V)	8 L	11 L
Poids moyen de l'extincteur chargé	12Kg	16 Kg
Fluide Groupe 2 PED	Eau + Additif sans fluor et CO2	
Diamètre nominal extérieur	170 mm	
Matériau du réservoir et de la robinetterie	Acier haute limite élastique Alliage Aluminium	
Pression maximale à 60°C (PS)	20,9 bar	
Pression d'épreuve (PT)	30 bar	
*Bouteille Auxiliaire CO2 Cart.	80 gr	
*Conforme à la directive équipements sous pression transportable 2010/35/UE (π)		

FICHE INFORMATIVE



EXTINCTEURS A EAU PULVERISEE AVEC ADDITIF 6 et 9 LITRES
(SANS FLUOR)

BMO 12/2022

Ed:00

6080901

1/2



INSPECTIONS, MAINTENANCE

La nature et la périodicité des opérations de maintenance doivent être réalisées suivant les règles en vigueur du pays et les notices de maintenance fournies par le fabricant.

Inspection réalisées par l'utilisateur ou l'exploitant :

Cette inspection s'effectue sans démontage de l'extincteur, elle consiste essentiellement à vérifier l'absence d'anomalie et s'assurer la conformité de l'appareil à l'état initial de son installation.

La fréquence d'inspection préconisée est de 3 mois, elle est cependant définie par l'utilisateur ou l'exploitant en fonction du degré d'utilisation et de l'environnement dans lequel l'appareil a été installé.

Il convient essentiellement de s'assurer que l'extincteur puisse remplir pleinement ses fonctions à tout moment et en toute sécurité - Principales vérifications :

- Absence de choc, de déformations sur le réservoir et la et les accessoires, robinet, flexible
- Bon état du revêtement, absence de corrosion externe
- Visibilité du mode d'emploi sur l'appareil
- Présence de la goupille de sécurité et du scellé plastique, bon état de l'ensemble.
- Conformité réglementaire, dernière date de vérification

Vérifications, maintenance et remplissage

Ces opérations doivent être effectuée par un personnel qualifié et compétent sous la responsabilité de l'exploitant.

Elles sont réalisées périodiquement en fonction des règles en vigueur du pays et après chaque usage.

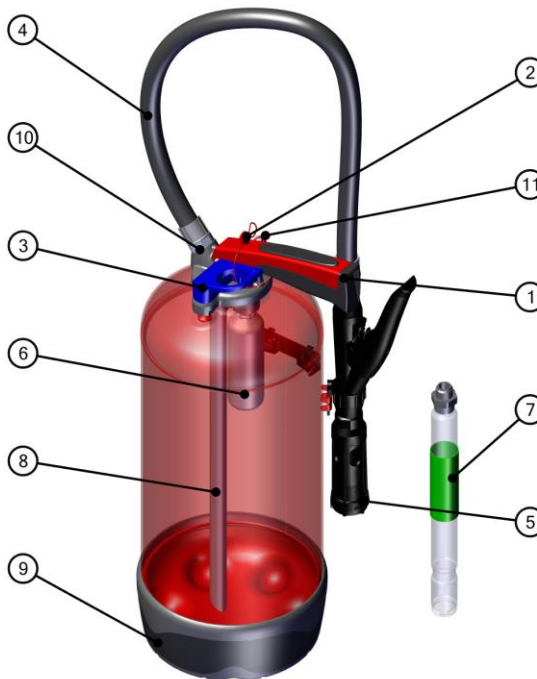
Après chaque usage même partiel, l'extincteur doit faire l'objet d'un rechargement.

Les pièces et les parties de pièces utilisées pour le remplacement doivent être conformes aux prescriptions du fabricant.



ENVIRONNEMENT

- Ne pas jeter la charge dans les égouts ou dans les cours d'eau.
- Récupérer la dose d'additif lors de son remplacement et la confier à une filière agréée pour destruction.
- En fin de vie de l'appareil, faire procéder à la récupération de l'appareil pour démantèlement et recyclage par une société agréée.



Repère	Désignation
1	Tête (Alu) montée et poignée de percussion
2	Scellé plastique rouge
3	Goupille de sécurité bleue.
4	Flexible et soufflette de régulation du jet.
5	Lance diffuseur.
6	Cartouche de CO2 80g.
7	Flacon additif 90 ml sans fluor (uniquement sur série sans fluor)
8	Tube plongeur
9	Socle plastique
10	Opercule d'étanchéité
11	Ecrou borgne



TRANSPORT ET STOCKAGE

Cet extincteur fait l'objet d'une exemption au titre de l'ADR (Réglementations de transport international de marchandises dangereuses par route) code ONU UN1044 dispositions spéciales 594.

Il doit être transporté dans un emballage extérieur solide et calé de façon à résister aux chocs et aux phénomènes d'accélération et décélération du véhicule durant le transport.

Transport maritime : IMDG étiquette du danger 2.2 UN1044

Transport aérien : IATA étiquette du danger 2.2 UN1044

Le stockage de l'appareil doit être fait en position d'utilisation tel que présentée ci-contre, à l'abri d'une source de chaleur et dans les températures comprises entre +5°C et 45°C.



INSTALLATION

Les extincteurs sont destinés à la protection des personnes et des biens.

Afin que l'appareil puisse remplir pleinement ses fonctions sans risque pour l'utilisateur, il est impératif que les opérations d'installation, d'entretien et de maintenance, soient confiées à des personnes compétentes et qualifiées.

L'installation doit être réalisée conformément aux règles en vigueur.

- A l'abri d'une source de chaleur
- A l'abri des agents corrosifs, des chocs et heurts éventuels
- Facilement accessible et repérable
- Hauteur d'accrochage recommandée 1,20 m à la poignée



INFORMATION SUR L'AGENT EXTINCTEUR

L'agent extincteur peut être constitué d'une charge d'eau, d'une charge d'eau et d'un additif conditionné en dose prête à l'emploi avec éventuelle charge complémentaire.

Ces produits sont irritants pour la peau et les yeux, en cas de contact avec la peau, laver abondamment la zone affectée à l'eau propre et du savon.

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement à l'eau propre tiède durant 15 mn.

Consulter un médecin si l'irritation persiste. Consulter la FDS disponible